

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Jacques-de-Leeds tenue le 17 juillet 2012 à 19h00 à la salle l'Amicale.

Sont présents : MM. Hugues Grégoire, Denis Ferland, Gabriel Savoie, Roger Cyr formant quorum sous la présidence de M. Philippe Chabot, maire.

Est également présente Mme Nathalie Laflamme, directrice générale / secrétaire-trésorière.

Les membres du Conseil ayant tous reçu l'avis de convocation au moins 48 heures avant la tenue des présentes.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Protocole d'entente avec le MTQ pour travaux.
3. Contrat avec Mme Diane Sylvain (358 Principale).
4. Contrat avec T.G.C. inc.
5. Protocole F.C.C.Q.
6. Coûts pour services des terrains vacants.
7. Fermeture de l'assemblée.

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

167-07-12 Proposé par M. Hugues Grégoire et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté.

### **PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE MTQ POUR TRAVAUX**

Ce protocole a été accepté via la résolution 143-06-12.

Le maire fait un retour sur celui-ci et demande s'il y a des questions.

Les élus ont déjà reçu copie de ce protocole.

### **CONTRAT AVEC MME DIANE SYLVAIN (358 PRINCIPALE)**

168-07-12 Proposé par M. Denis Ferland et appuyé par M. Gabriel Savoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le contrat concernant le réaménagement partiel intérieur et extérieur du 358 Principale appartenant à Mme Diane Sylvain soit accepté.

QUE le ministère des Transports en a eu copie et a émis ses commentaires.

QUE les élus ont eu copie dudit contrat.

QUE M. Philippe Chabot, maire, et/ou Mme Nathalie Laflamme, directrice générale/secrétaire-trésorière, soient autorisés, et ils le sont par les présentes, à signer pour et au nom de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, ledit contrat.

### **CONTRAT AVEC T.G.C. INC.**

Ce contrat a été accepté via la résolution 152-07-12.

TGC en a eu copie et a émis ses demandes de correction, qui ont été faites au contrat.

Le maire fait un retour sur celui-ci et demande s'il y a des questions.

Les élus ont déjà reçu copie de ce contrat.

### ***PROTCOLE F.C.C.Q.***

Ce protocole a été accepté via la résolution 160-07-12.

Gilles Binet de SNC-Lavalin en a eu copie et a émis ses commentaires, dont le principal était le subventionnable pour la réfection des conduites d'égout pluvial existantes touchées par les travaux de 300 mm à 750 mm sur une longueur totale d'environ 900 mètres. Demande a été faite au MAMROT et la modification a été acceptée. Ces conduites seront subventionnées à 91.4 % et non à 66 2/3 % comme prévu dans le protocole initial.

Le maire fait un retour sur celui-ci et demande s'il y a des questions.

Les élus ont déjà reçu copie de ce contrat.

### ***COÛTS POUR SERVICES DES TERRAINS VACANTS***

**AVIS DE MOTION** est donné par M. Roger Cyr et appuyé par M. Hugues Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds adoptera le règlement 305 sur les coûts des branchements pour les terrains vacants.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil.

### ***FERMETURE DE LA SÉANCE***

144-06-12

Proposé par M. Denis Ferland et appuyé par M. Gabriel Savoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h00.

Philippe Chabot  
Maire

Nathalie Laflamme, g.m.a.  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

Je, Philippe Chabot, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Philippe Chabot, maire

### ***CERTIFICATION DE CRÉDIT***

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de St-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Nathalie Laflamme, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière